

## **Apprentissage : la CPU appelle le gouvernement à créer 20 000 places dans le supérieur d'ici 2022**

Paris - Publié le mardi 23 janvier 2018 à 10 h 35 - Actualité n° 111228

« Prenons garde que le résultat des discussions en cours ne se traduise pas par la fermeture potentielle de 20 000 places dans le supérieur. Nous appelons le gouvernement à faire le pari inverse : créons 20 000 places d'apprentis à tous les niveaux de l'enseignement supérieur pour les jeunes de notre pays dans les quatre ans à venir. Nos établissements y sont prêts », déclare la CPU dans une position « Réformer l'apprentissage, mais pas à n'importe quel prix ! » publiée le 23/01/2018.

Elle intervient alors que le gouvernement mène une concertation notamment avec le milieu socio-économique et les régions pour réformer le système de l'apprentissage. La CPU fait également partie des partenaires sollicités.

Selon la conférence, l'organisation de l'apprentissage présente « des insuffisances auxquelles il faut remédier : le nombre total des apprentis plafonne à 400 000, même s'il progresse dans le supérieur ; la transparence est nécessaire pour s'assurer que les fonds aillent bien à l'apprentissage ; il faut mieux répondre aux attentes des entreprises en les impliquant davantage dans la définition des offres de formation ».

Elle appelle donc à « des mutations structurelles (...). Pour la CPU, c'est une gouvernance responsable qu'il s'agit de promouvoir afin de préparer à l'emploi et anticiper efficacement les mutations économiques et les métiers de demain, et pour cela il nous faudra nous reposer encore plus sur le lien entre formation et recherche qui caractérise nos établissements. »

Les pistes du gouvernement sont attendues mi-février, ce qui donnera lieu à un projet de loi transmis au Parlement au printemps, pour une adoption définitive avant la fin de l'été 2018 et une entrée en vigueur des réformes au 01/01/2019.

---

## Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau

Gilles Roussel président

Fabienne Blaise, vice-présidente

Khaled Bouabdallah, vice-président

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

---

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »